



VÉZINA NADEAU LABRE

VOTRE PARTENAIRE EN RÉTENTION ET
TRANSITION DE CARRIÈRE

Bienvenue, cher collègue!

Par **Jean Vézina, CRHA**

Vous commencez un nouvel emploi demain. Cet emploi correspond pleinement à vos aspirations. Vous voulez vous y engager à fond. Vous ressentez déjà une poussée d'adrénaline, en même temps qu'une certaine nervosité commence à vous tenailler. Serez-vous à la hauteur des attentes? Quel sera le climat de travail? Votre faculté d'adaptation sera sollicitée dans les prochains jours. Êtes-vous prêt?

Que se produit-il au début d'un nouvel emploi? La plupart des repères que vous aviez dans votre ancien travail ont disparu. Il se peut fort bien que vous vous retrouviez devant de nouvelles méthodes et procédures de travail. On peut parier que la culture sera très différente. L'environnement vous sera totalement inconnu.

Vous aurez à bâtir le nouveau réseau interne nécessaire à votre réussite et à votre performance. Et ce sera à vous de vous conformer à la culture, aux pratiques et aux méthodes de l'entreprise et non l'inverse...

L'adaptation au milieu de travail passe par l'appropriation des lieux, de l'environnement, et de la tâche. Vous devrez affronter cette dernière et évaluer vos possibilités et vos limites.

L'adaptation passe aussi et surtout par l'établissement de la relation avec vos partenaires, vos collègues de travail. Il est impératif de créer des liens et de refaire un réseau, dans les plus brefs délais, et avec les bonnes personnes.

Votre adaptation passera par vos premières décisions. Vous aurez compris vos responsabilités et le processus décisionnel de votre nouvel employeur. Vos décisions auront un effet sur votre environnement. Il est impératif que votre patron immédiat approuve vos premiers pas décisionnels. Devoir vous rétracter pourrait être catastrophique pour votre crédibilité future.

L'adaptation sera en bonne voie quand vous serez à l'aise pour passer à l'action et que vous poserez des gestes concrets en harmonie avec la planification de l'employeur et avec vos collègues.

Tous seront dès lors en mesure d'apprécier votre potentiel. Ce rite de passage vous permettra d'être reconnu comme un membre à part entière de l'organisation. Votre capacité à vous mouvoir à l'intérieur de ce processus déterminera la vitesse à laquelle vous vous adapterez à

WWW.VNLSOLUTIONS.COM

5000, RUE JEAN-TALON OUEST BUREAU 260 MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 1W9
TÉL. : 514 736-0060 SANS FRAIS : 1 866 736-0060 TÉLÉCOPIEUR : 514 736-7886



votre milieu de travail. Vous êtes responsable de votre intégration... Mais votre employeur peut vous faciliter la tâche.

Recevoir un nouvel employé, un nouveau collègue est un art que certaines entreprises ont développé avec soin. Pour d'autres, c'est plutôt brouillon!

Vous vous êtes engagé dans un processus de sélection qui a demandé du temps, de l'argent, un processus qui a peut-être nécessité l'intervention de spécialistes recruteurs et de psychologues industriels, et finalement vous avez déniché le talent recherché pour compléter votre équipe. Cette personne commence demain. Êtes-vous prêt à l'accueillir? Qu'avez-vous planifié pour faciliter son intégration?

Sachant que votre nouveau collègue devra s'y retrouver dans l'entreprise, qu'avez-vous prévu à cet égard? Son bureau est-il prêt et accueillant? Avez-vous planifié une visite? Qui en est responsable? La technologie dont il a besoin pour être fonctionnel (ordinateur, adresse électronique, cellulaire, liste interne, boîte vocale, carte de crédit, carte d'appel) sera-t-elle disponible au jour un? Avez-vous un exemplaire de sa description de tâches?

Avec qui prendra-t-il sa première pause-café, son premier dîner? Devra-t-il se débrouiller seul pour établir ses premiers contacts ou quelqu'un est-il mandaté pour lui présenter les personnes-clés pour lui?

Sera-t-il guidé dans le processus décisionnel dans l'entreprise et sur la culture officielle et officieuse? Qui se chargera de sa formation?

Serez-vous là pour soutenir ses premières décisions et gestes concrets? Vos attentes sont-elles claires et communiquées à votre nouvelle recrue?

Comme nouveau patron, serez-vous à la hauteur de ce que vous avez mentionné durant le processus de sélection? Qu'allez-vous faire pour le démontrer? La qualité de votre accueil fera état de votre engagement. La responsabilité de l'intégration, ça se partage!

Jean Vézina, CRHA, est associé fondateur de Vézina Nadeau Labre.

Cet article a été publié dans le quotidien *La Presse* le 9 décembre 2006